



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E19298

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1981
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 13/02/1995
7 622

Raison sociale : ENTREPRISE GONCALVES

Z.A.C. DU TEMPS PERDU
320, RUE DES CHÊNES
77590 CHARTRETTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Téléphone : 01 60 66 39 21
Portable :

Fax :

Siret : 399 566 454 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2104655

Site Internet :

E-mail : contact@ent-goncalves.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77262290

Responsabilité légale :

BREGE OLIVIER PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77262290

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/12/2022
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.